

Les monnaies locales sont-elles réactionnaires

?

mardi 19 décembre 2017, par Philippe Lalik

Un article paru dans le numéro 14 des *Possibles*, sous le titre « [Les monnaies locales entre repli communautaire et libéralisme économique](#) », porte de graves accusations à l'encontre des monnaies locales et a tendance à prendre ses promoteurs pour des personnes ignorantes des enjeux de la finance et de la monnaie faisant le jeu de la réaction et du libéralisme. La critique des initiatives alternatives est évidemment nécessaire. Mais nous aurions apprécié que celle-ci soit plus objective et exempte d'un parti pris flagrant.

Les auteurs de l'article, Alain Beitone et Nicolas Danglade, précisent tout d'abord que *les expériences des monnaies locales se veulent des réponses aux problèmes posés par les inégalités et l'exclusion, les crises financières, la transition énergétique, les inégalités territoriales*. Ils estiment qu'elles reposent *fondamentalement sur une incompréhension de ce qu'est la monnaie* et qu'elles apportent de mauvaises réponses à de vraies questions.

Dans un premier temps, ils critiquent les monnaies-temps. À juste titre, ils remettent en cause l'équivalence entre une heure de travail simple et une heure de travail complexe. En effet, une heure de ménage n'est pas équivalente à une heure de mécanique, surtout si l'on tient compte de l'outillage nécessaire à un mécanicien, la formation requise... Ils rappellent également que ce système échappe aux prélèvements sociaux et à l'impôt. L'absence totale de notion de productivité est mise en lumière. Une heure d'un ouvrier lent et une heure d'un ouvrier plus performant peuvent-elles être équivalentes ? Nous souscrivons à ces objections.

Ils se penchent ensuite sur le cas des monnaies locales convertibles. L'objectif qui consiste à *limiter l'espace géographique de circulation de la monnaie auprès de commerçants et de producteurs qui ont été labellisés* est souligné. Il est précisé que les pouvoirs publics sont souvent associés à ce type de monnaie, étant donné qu'elles partagent un but de développement durable du territoire. Cette affirmation des auteurs est très exagérée, car, dans la très grande majorité des cas, les collectivités ne sont pas impliquées dans la gestion de la monnaie. La plupart des promoteurs de monnaies locales ne veulent surtout pas de cela. Quant au développement durable, il est loin d'être systématiquement cautionné. Certains acteurs des monnaies locales sont véritablement allergiques à cet oxymore et se situent plutôt dans le cadre d'un après-développement et/ou de la survenue d'un effondrement systémique.

Les monnaies fondantes, minoritaires en France [1], sont critiquées. En effet, elles condamnent l'épargne, l'achat différé dans le temps. Nous avons nous aussi remarqué le lien qui est parfois établi, à tort selon nous, entre épargne et spéculation par certains promoteurs des monnaies fondantes. Ceci dit, la monnaie complémentaire fondante ne représente qu'une petite partie de la monnaie utilisée par les adhérents. Ces derniers peuvent sans difficulté épargner en euros. Et l'exemple choisi (épargner pour partir en vacances) n'est pas très pertinent étant donné que la dépense sera dans ce cas réalisée sur un autre territoire.

Venons en au cœur du sujet. Les auteurs de l'article affirment que *les défenseurs des monnaies locales considèrent que s'il y a des pauvres, c'est qu'il n'y a pas assez de monnaie* et que *la monnaie locale est destinée à compenser la rareté de la monnaie*. Cette façon de voir les choses serait la preuve d'une confusion. Cette affirmation fondée sur la citation « le Sol-Violette est une monnaie de circulation, elle vient compenser une rareté de la monnaie et tisser au mieux nos échanges » [2] n'est pas représentative de ce que pensent l'ensemble des acteurs engagés dans les MLC. Ces derniers ne confondent généralement pas monnaie et revenu. Preuve en est que nombre d'entre eux sont favorables au revenu de base, tandis que d'autres se prononcent en faveur de l'État employeur en dernier ressort. [3] C'est bien le revenu et non la monnaie qui est déterminant. Cela est d'autant plus évident que, pour obtenir des unités de MLC, les adhérents doivent préalablement se trouver en possession d'euros. Si nous croyons que, potentiellement, les monnaies locales peuvent constituer un outil pour lutter contre la pauvreté, ce n'est pas en raison d'une quelconque création monétaire, mais du renforcement du tissu économique local.

Les auteurs évoquent ensuite les problèmes liés à l'accès au crédit. Ils font mention des banques coopératives qui font partie de l'économie sociale et solidaire. Soulignons que leur engagement solidaire et la proximité qui figurent dans leur communication ne sont souvent qu'une posture et que, par

exemple, le groupe BPCE fait partie des quatre banques systémiques françaises, ce qui nous éloigne du secteur de L'ESS. Effectivement, il faudrait pouvoir intervenir dans les conseils d'administration de ces banques pour voir si elles remplissent leur rôle et y faire souffler un vent démocratique. Mais avec quelles forces et quelles compétences ? Les monnaies locales s'appuient souvent sur les banques jugées les plus proches des valeurs qu'elles défendent, en particulier le Crédit coopératif et la NEF.

Le fait que les monnaies locales permettent une création monétaire est contesté par les auteurs de l'article. Il y aurait transformation et non création monétaire. Ce point de vue est contestable. Selon nous, il y a bien création de monnaie, car le montant du fonds de garantie constitue pour la banque un dépôt permanent susceptible de permettre l'octroi de crédits. Si une banque coopérative gère le fonds de garantie d'une monnaie locale à hauteur de 100 000 €, elle a la possibilité de prêter ce montant (et même jusqu'à environ 10 fois plus). Sans la monnaie locale, ces 100 000 € circuleraient entre des comptes courants appartenant à d'autres banques de surcroît, et ne seraient pas disponibles pour financer des projets. Et, contrairement à ce que laissent penser les auteurs, l'enjeu principal des MLC n'est pas la création monétaire, mais l'orientation de la production et de la consommation vers des modes plus soutenables.

D'autre part, et contrairement à ce que suggèrent les auteurs, les promoteurs des monnaies locales n'ont pas la prétention de détenir les moyens de venir à bout des dysfonctionnement du système monétaire et financier. On compte parmi eux des adhérents de longue date d'Attac Certains sont d'ailleurs très engagés au niveau du réseau national des MLC. Ce serait faire insulte à leur intelligence que de croire qu'ils méconnaissent les enjeux globaux. Les acteurs engagés dans les MLC ne nient pas les problèmes relatifs à la réglementation bancaire et à la financiarisation de l'économie. Pendant que l'on y est, pourquoi ne pas dire qu'en créant des AMAP, les militants contribuent à ce que les enjeux de l'agro-industrie soient occultés ? L'action locale n'est absolument pas en contradiction avec les luttes globales. Au contraire, en sensibilisant un public habituellement éloigné des réflexions liées à la finance et à la monnaie, les acteurs locaux favorisent la prise de conscience de la population.

Si les monnaies locales étaient la bonne réponse à la frilosité des banques dans le financement de l'économie, c'est à partir de 2008, qu'elles auraient dû se développer écrivent les auteurs. Nous ne pouvons que partager le constat portant sur nos difficultés à développer les MLC. Mais ne pourrait-on pas écrire : si les analyses d'Attac sur la crise étaient les bonnes, le nombre de ses adhérents et sa place dans le débat public n'auraient-ils pas dû être démultipliés ? Le succès ou non des solutions proposées ne nous renseignent pas davantage sur la validité des monnaies locales que sur celle des analyses d'Attac.

Et, effectivement, le SARDEX ne représente que 0,3 % du PIB de la Sardaigne de même qu'Attac représente moins de 0,3 % de la population en âge de voter.

Le fonctionnement démocratique des associations gérant les MLC est questionné. *Que se passe-t-il si le choix démocratique s'impose de manière systématique à une minorité ?* demandent les auteurs. Cette question se pose pour toutes les associations et n'est pas spécifique aux instances qui gèrent les MLC. Le risque de voir une majorité imposer ses vues à une minorité y est en réalité plus faible que dans la plupart des autres associations, étant donné qu'elles sont en général composées de plusieurs collègues (prestataires, utilisateurs et fondateurs par exemple). Certaines prévoient dans leurs statuts une double majorité (par exemple 2/3 des voix de l'ensemble des adhérents et une majorité de 50 % au sein de deux des trois collègues). Ajoutons que certaines associations ont prévu le tirage au sort de la moitié des membres de leur comité de pilotage. Affirmer dans ces conditions que les contre-pouvoirs ne sont pas pensés au sein des MLC est révélateur d'une méconnaissance quant à leur fonctionnement.

Les auteurs affirment que nous considérons les chambres de compensation comme révolutionnaires alors qu'elles ne le sont pas ! De fait, celles-ci sont omniprésentes au sein du système bancaire.

La volonté de substituer au marché une coordination politique n'a rien d'exceptionnelle ajoutent-ils. Mais, qui le prétend ? Certainement pas les nombreux promoteurs de MLC qui se sont engagés dans des AMAP, lesquelles manifestent également la volonté de « démarchandiser » les échanges, sans totalement y parvenir non plus d'ailleurs.

Les MLC seraient des monnaies privées concurrentes. Un seul exemple est cité, celui de la Roue dans le sud de la France. Cette monnaie s'est étendue dans le cadre de la coopération et non dans celui de la concurrence comme l'affirment les auteurs. Le manifeste des MLC est très précis sur ce point : tout projet (...) doit s'engager dans un travail de concertation avec les initiatives voisines ou les monnaies déjà présentes sur le territoire [4].

Les auteurs mettent en doute l'apport des MLC concernant l'émission des gaz à effet de serre, en indiquant dans une note [5] que *les émissions par kilomètre parcouru et par tonne transportée sont 100 fois plus faibles pour un cargo transocéanique que pour une camionnette de moins de 3,5 tonnes*. Pour que la comparaison soit tout à fait valable, il faudrait que les aliments soient produits à proximité d'un port et consommés près d'un autre. Dans le cas contraire, c'est-à-dire le plus fréquent, il convient d'ajouter le transport terrestre au transport maritime. Dans Le courrier de l'environnement de l'INRA n° 53 (décembre 2006), des études réalisées par l'équipe d'Elmar Schlich [6] ont montré que pour certaines productions, la relocalisation, notamment à cause des multiples déplacements et de la petite taille des exploitations, pouvait être « bio mais pas écolo ». Le cas de moutons australiens au bilan énergétique plus favorable que celui de moutons européens de proximité doit en effet nous interroger. Mais c'est la petite taille des exploitations et, plus encore selon nous, la faible densité des exploitations bio sur les territoires, qui nécessitent d'utiliser davantage d'énergie pour le transport et la transformation qui sont en cause.

Augmenter le nombre des fermes bio, les faire travailler ensemble et remailler les territoires est justement l'un des objectifs de MLC.

Les promoteurs des monnaies locales confondraient donc monnaie et revenu (bien que nombre d'entre eux militent pour le revenu de base ou l'État employeur en dernier ressort), oublieraient la temporalité de l'usage de la monnaie (qui ne concerne, et que dans une certaine mesure, les monnaies fondantes très minoritaires), mettraient en place des institutions dangereuses du point de vue de la démocratie (alors que celles-ci expérimentent des modes de décision plus démocratiques), gèreraient des monnaies fondées sur la concurrence (alors que leur manifeste prévoit le contraire), occulteraient les problèmes globaux (alors que nombre d'entre eux appartiennent à la mouvance altermondialiste) et seraient libertaires, voire libertariens !

Pourquoi cette charge contre l'épiphénomène des MLC, illustrée de surcroît par des exemples peu représentatifs, voire erronés, ou par des parallèles douteux, est-elle si virulente ? N'est-elle pas révélatrice d'une profonde discorde entre différents courants de l'altermondialisme ?

Le mot « réactionnaire » est utilisé à trois reprises dans l'article et celui d'« enfermement » deux fois. Sans oublier le retour en arrière et la nostalgie. Cela n'est pas si surprenant, car « la critique écologiste paraît « réactionnaire » au sens strict du terme : elle appelle à un retour arrière, du point de vue des développementistes [7].

La monnaie fait rentrer les sociétés dans la modernité (...) Celui qui possède de la monnaie peut acheter ce qu'il veut, quand il veut et dans les conditions qu'il peut accepter ou refuser et doit pouvoir s'inscrire dans n'importe quel échange futur sans préconcevoir aucun échange avec un partenaire particulier, rappellent les auteurs. Les MLC ne contraignent pas les individus qui demeurent libres de l'utiliser ou non et dans la proportion qu'ils désirent. Elles sont le gage d'une autolimitation dans la mesure où l'individu choisit de ne pas dépenser sa monnaie auprès de n'importe qui alors qu'il en a la possibilité. Celui qui préconçoit l'échange futur n'exerce pas son choix sous une contrainte communautaire. Il se limite volontairement et demeure libre d'utiliser la monnaie officielle s'il le souhaite.

Pour les auteurs, les MLC exalteraient une vision communautarienne des liens sociaux. Les exemples pris pour illustrer cette vision sont choisis avec soin : les Amish, le monastère bénédictin, et, cerise sur le gâteau, le patriarcat. Ne manque que l'excision ! L'aspect communautaire est assimilé par les auteurs à une *logique d'enfermement identitaire local et à un retour en arrière*. Cela est tout à fait logique sous la plume d'auteurs progressistes dans la mesure où la communauté est un type d'organisation définissant les sociétés anciennes par opposition à la société moderne [8].

N'en déplaise, retour en arrière il va y avoir concernant le flux énergétique qui alimente notre économie. La question est de savoir comment nous allons l'accompagner dans des conditions

acceptables. Nous allons de plus en plus nous trouver dans l'obligation de rebâtir un « nous » ou plutôt, et c'est plus qu'une nuance, des « nous. »

« Le niveau d'intégration de l'individu a beaucoup évolué depuis deux siècles. Le « nous » local qui constituait auparavant ses bases de survie matérielle et de vie sociale s'est dissous avec l'agrandissement du cercle des échanges. La ville-dortoir en est l'aboutissement logique. À la nation elle-même, avec laquelle l'individu noue traditionnellement un fort rapport affectif, se substituent des structures supra-étatiques anonymes et sans âme dans lesquelles il ne se reconnaît pas. Avant de rebâtir un « nous », encore faudrait-il le définir, ou en déterminer plusieurs. L'intégration de l'individu dans un collectif dépend pour une large part du flux d'énergie qui alimente la société, et tout laisse penser qu'à l'avenir les communautés locales constitueront la première échelle d'intégration aux sens physique et psychique. La survie matérielle et la vie sociale de l'individu seront davantage localisées qu'aujourd'hui. Le « nous local » doit par conséquent être repensé à l'aune de ces évolutions. Le « nous national » si malmené par la mondialisation libérale doit également être interrogé et redéfini en fonction des rapports que nous souhaitons entretenir entre nous et avec les autres. Enfin, et nous ne pouvons y échapper en raison de la globalité des problèmes que rencontre la civilisation, il faut repenser le niveau d'intégration suprême, celui de l'individu au sein de l'humanité. L'interdépendance mondiale est notre sort, que nous le voulions ou non, en raison de la nature et de l'ampleur des défis à relever. » [9]

La descente du pic de tout va nous contraindre à trouver un nouvel équilibre entre l'individu et le groupe, entre la liberté individuelle et la cohésion sociale. Il n'est pas besoin d'être communautarien pour l'envisager très sérieusement. *Selon [les penseurs communautariens], l'individu ne peut être pensé comme isolé de ses "attachements constitutifs" autrement dit, des liens sociaux préexistants à sa personne et qui constituent en partie qui il est. L'homme n'est rien sans la société ou la communauté qui l'entoure. Sans aller jusqu'à cette extrémité selon laquelle l'individu n'est rien sans le groupe (qui le précède, qui est antérieur à lui), des penseurs comme Norbert Elias ou, plus encore, François Flahault, penchent dans ce sens. « Les possibilités entre lesquelles l'homme peut (...) choisir, ce n'est pas lui qui les crée. Elles sont données, définies par la structure spécifiques de sa société et la nature particulière des fonctions qu'il exerce à l'intérieur de cette société. Et quelle que soit la possibilité qu'il saisisse, son action s'imbrique avec celle des autres ; elle déclenche d'autres enchaînements d'actions dont l'orientation et le résultat du moment ne dépendent pas de lui, mais de la répartition des pouvoirs et de la structure des tensions de tout le réseau humain mobile dans lequel il s'inscrit. » [10] Autrement dit, c'est la société qui précède l'individu et non l'inverse. [11]*

D'autre part, prétendre que des MLC pourraient être réservées à des Français de souche ou aux pratiquants de telle ou telle religion comme l'envisagent les auteurs relève de la mauvaise foi la plus absolue. Les communautés dont il est question dans les

MLC s'entendent au sens territorial. Le manifeste et la charte du réseau national des MLC ne vont pas du tout dans le sens d'une sélection sur la base de critères ethniques ou religieux.

Les monnaies locales ont vocation à soutenir l'économie du premier étage [12], tandis que les devises nationales servent aux échanges du deuxième étage. Les monnaies-temps étant plus proches de la sphère domestique du rez-de-chaussée, il n'y a aucune contradiction à leur coexistence. Certains font tout simplement le choix de favoriser l'économie de proximité parce qu'ils estiment que le premier étage est en danger et que le second, à son niveau actuel de développement, n'est socialement et écologiquement pas viable.

Concernant les territoires, il s'agit moins d'autarcie que de résilience et de souveraineté alimentaire. Nous devons, non par nous fermer, mais appréhender l'avenir en fonction des connaissances scientifiques à notre disposition. D'après les informations dont nous disposons, aucun article publié dans une revue scientifique n'a remis en cause les conclusions du rapport Meadows, qui prévoient un effondrement de l'économie mondiale au cours du XXI^e siècle. Plusieurs études sont au contraire venues les confirmer. Nous retiendrions en particulier les travaux de Graham Turner [13].

Dans cette perspective, l'émancipation des individus, si chère aux auteurs, risque de ne plus être une priorité. Et il est évidemment à craindre que, par un retour de balancier dont l'histoire a le secret, l'individu roi s'efface devant la communauté qui lutte pour sa survie matérielle et psychique. L'un des enjeux

à venir sera justement de déterminer de nouveaux équilibres entre l'individu et le groupe et veiller à ne pas sacrifier l'individu à la société, ni l'inverse, pour reprendre les mots de Pierre Leroux, chantre du socialisme associationniste.

Ce dernier pensait que « la modernité était exposée à deux fléaux opposés : d'une part la pulvérisation du lien social sous l'effet délétère de l'économie de marché, la sclérose de ce lien et d'autre part l'étouffement de la personne individuelle quand un État trop bien intentionné se mêle de tout régenter pour pallier les dégâts du marché. Ce courant refusait de revenir sur les acquis de l'individualisme et rejetait tout pouvoir imposé d'en haut. Il accordait également une large place à l'expérimentation économique et sociale, à ce qu'on appelle aujourd'hui les pratiques alternatives. Il s'efforçait de trouver une troisième voie, non pas entre, mais au-delà de l'individualisme et du communautarisme, au-delà du libéralisme et du socialisme (...) Pour Leroux, l'affranchissement de l'individu et le perfectionnement du lien social doivent aller de pair. » [14]

D'après ce que nous avons observé, les promoteurs des monnaies locales complémentaires ne sont pour l'essentiel ni communautaristes, ni libertariens (en même temps !). Ils semblent bien davantage être les héritiers, conscients ou non, du socialisme dit utopique mais en réalité associationniste. C'est peut-être cette filiation qui ne permet de les classer ni dans le camp des progressistes, ni dans celui des réactionnaires, qui perturbent certains progressistes zélés.

Notes

[1] En France, moins de 12 % des MLC en circulation sont fondantes.

[2] <http://www.sol-violette.fr/partenaires/pour-une-economie-locale-dynamique-et-ethique/pourquoi-reconsiderer-la-riche>

[3] Philippe Lalik, « [Objectif zéro chômeur dans le Gâtinais](#) ».

[4] <http://monnaie-locale-complementaire-citoyenne.net/adhesion-mlcc>

[5] http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/monnaies_locales_complementaires_17_01_17.pdf

[6] Voir *Le courrier de l'environnement* de l'INRA n° 53 (décembre 2006).

[7] Fabrice Flipo, « L'émancipation aujourd'hui », la Découverte, *Revue du MAUSS*, 2011/2 n° 38, page 376.

[8] Alain Touraine, cité par Fabrice Flipo, *op. cit.*

[9] Philippe Lalik et Benoît Thevard, livre à paraître en février 2018 aux éditions Cosmografia.

[10] Norbert Elias, *La société des individus* (1987), Pocket, réédition de 2012, p. 95.

[11] Lire à ce sujet François Flahault, *Le paradoxe de Robinson*, Mille et une nuits, 2005.

[12] Concernant les trois étages de l'économie déterminés par Fernand Braudel, voir François-Xavier Vershave, *La maison-monde, libres leçons de Braudel*, Charles Léopold Mayer, 2005).

[13] « [A comparison of The Limits to Growth with 30 years of reality](#) ».

[14] Bruno Viard et Yves Vaillancourt, *Pierre Leroux, socialiste associatif*, Thierry Quinqueton Editeur, 2000, p. 11.